

ANNUENTE CAPITULO GENERALI ANNI 1933

IMPRIMIPOTEST
1^o MARTIII 1935

FR. M. ALEXIUS
ABBAS STAMEDII

IMPRIMATUR
PICTAVII, DIE
II JULII 1935
J. BRAUD, V. G.

IMPRIMATUR
DOMINICUS ARCH.
CAMBERICUS
LOCUS SIGILLI

“MOINES ET MONASTÈRES”

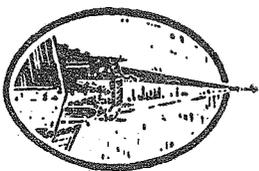
11

SAINT PIERRE DE TARENTAISE

ESSAI HISTORIQUE

PAR

UN MOINE DE TAMIE



B. — BIOGRAPHIES

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE 1800 EXEMPLAIRES DONT
20 DE LUXE NUMÉROTÉS DE 1 A 20, PAR L'IMPRIMERIE
MODERNE, A. RENAULT & C^{ie}, A POITIERS, LE 20 AOÛT 1935.

ABBAYE SAINT-MARTIN DE LIGUÉ
(VIENNE) 1935 FRANCE

AVANTI-PROPOS

Le saint dont on essaie de retracer l'histoire est aujourd'hui à peu près inconnu. De son vivant cependant, il atteignit à une notoriété, à une gloire qui égala celle d'un saint Bernard, au point qu'on mit sur son tombeau ces mots : *Miraculum Orbis*, merveille de l'univers.

Des foules immenses vinrent y prier pendant des siècles, et de nombreux miracles s'y accomplirent par son intercession. Les révolutions et l'inconstance des hommes ont fait que peu à peu le tombeau du saint fut délaissé, et qu'aujourd'hui son nom même est tombé dans l'oubli. Certains auteurs qui traitent d'hagiographie l'ignorent (1) ; d'autres vont jusqu'à lui ôter l'existence, le confondant avec son prédécesseur l'archevêque Pierre Ier, et plus souvent encore avec le bienheureux Pierre de Tarentaise, de l'ordre de saint Dominique, théologien du XIII^e siècle, qui fut archevêque de Lyon, puis pape sous le nom d'Innocent V, originaire de Moutiers en Tarentaise.

De tous les trois, Pierre II de Tarentaise est sans contredit le plus important.

Cependant l'ordre de Cîteaux conserve toujours sa mémoire, comme l'ayant compté parmi ses moines avant qu'il

(1) Dom BARDOR O. S. B., *Dictionnaire d'Hagiographie mis à jour à l'aide des travaux les plus récents*, Blond et Gay, 1925, ne fait pas mention de notre saint ; et si l'on trouve un saint Pierre de Tarentaise, c'est pour se voir renvoyé à Innocent V.

eût été placé sur le siège de Tarentaise et constituant avec saint Bernard sa plus grande gloire. Dans le diocèse que pendant les trente-trois ans que dura son pontificat il illustra de ses vertus ; en Franche-Comté, enfin, qu'il parcourut maintes fois pendant sa vie, où il mourut et où se trouve encore une partie de ses reliques, dure également son souvenir.

Sa vie nous est connue par le récit qu'en fit Geoffroy d'Hautecombe (1) quelques années après sa mort. Nommé aussi Geoffroy d'Auxerre, du nom de son pays d'origine, ce témoin de la vie du saint avait étudié à Paris, où il fut l'élève d'Abélard. Il fut du nombre de ces étudiants de Paris que les exhortations de saint Bernard entraînaient en 1140, et qui se firent moines avec lui à Clairvaux.

Ses qualités d'esprit, ses connaissances, son talent d'écrire aussi le firent choisir par saint Bernard pour son secrétaire. Il fut ensuite abbé de Clairvaux, de Fossanova en Italie, et d'Hautecombe. On croit aussi qu'auparavant, il avait été abbé d'Igny. Ces charges diverses sont cause que quelquefois on a cru avoir affaire sous son nom à quatre personnes différentes, et qu'aujourd'hui même on hésite à n'y reconnaître qu'un seul et même Geoffroy.

On lui doit le premier classement des lettres de saint

(1) Cette vie a été publiée par les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum*, au t. II du mois de mai, p. 320, d'après un manuscrit du monastère de la Charité ; par SURRUS, dans son ouvrage de *probitis Sanctorum historis*, au t. III, p. 156 ; par HENRIQUEZ, dans son *Fasciculus Sanctorum ordinis Cisterciensis*, Lib. II, Dist. I, p. 5. — La Bibliothèque de Troyes en possède un manuscrit (n° 6) du xiii^e siècle provenant de Clairvaux ; celle de Dijon un du xiiii^e (n° 655) provenant de Cîteaux, et celle de Saint-Omer un du xiiii^e (n° 769), provenant de Clairmarais, pour ne citer que ceux qui sont en France.

Bernard, et outre les parties importantes de la vie de l'abbé de Clairvaux qu'il composa, un traité de théologie contre les erreurs de Gilbert de la Porrée, quelques sermons et quelques lettres. L'histoire nous apprend aussi qu'il intervint auprès de l'empereur Barberousse au moment du schisme, mais sans succès ; qu'il tenta la réconciliation du roi d'Angleterre avec saint Thomas de Cantorbéry, sans plus d'effet, quoiqu'il eût réussi à gagner la confiance du prince.

Quand mourut saint Pierre de Tarentaise, comme de nombreux abbés de l'ordre de Cîteaux et le roi de France lui-même sollicitaient sa canonisation, le pape ordonna de mettre ses actes par écrit. Geoffroy, alors abbé d'Hautecombe, en fut chargé, comme l'ayant connu intimement et accompagné dans plusieurs de ses voyages, et comme dominant confiance par plusieurs écrits qui l'avaient déjà signalé, de se bien acquitter ce cette tâche.

L'ouvrage parut en 1183. Composé avec recherche, il est du plus grand intérêt quant au fond. Le style est celui de l'époque, rempli de rhétorique, de jeux de mots et de consonances. On y remarque en particulier le soin donné aux derniers mots de la phrase, choisis et ordonnés selon le nombre des syllabes et l'emplacement de l'accent, de manière à plaire à l'oreille (1). Ces amusements se trouvent aussi dans saint Bernard.

(1) Cette espèce de prose rythmée était une imitation de l'antiquité, mais tardis qu'alors les écrivains en réglaient la cadence sur la quantité, peu à peu l'accent tonique seul devint la règle de cette cadence. Ces fins de phrase rythmées portent le nom de *cursums*, dont on peut citer trois types principaux :

Le *cursums planus*, où la phrase se termine par un mot de trois sylle-

Du but particulier que poursuivait le biographe semble être né le souci constant de relater prodiges et miracles, dont lui-même ne laisse pas de sentir la monotonie, puis-qu'il s'en excuse en disant : « Passons à autre chose, de peur que le lecteur n'éprouve de l'ennui à lire cette série de merveilles ».

Cette accumulation se retrouve dans les parties de la vie de saint Bernard écrites par le même auteur. Et quand, en 1647, Antoine Lemastre publia, sous le nom de Lamy, une nouvelle traduction de celle-ci (1), il dut avertir le lecteur qu'il avait résumé en un seul les trois livres de Geoffroy, ses amis, dit-il, lui ayant fait remarquer « que cette grande multitude de miracles qui sont rapportés dans les trois derniers pourraient plutôt ennuyer que donner un nouveau lustre à la sainteté de saint Bernard ». Ce qui ne l'empêcha pas de conserver ceux où se trouve « quelque chose d'utile pour l'instruction du lecteur (2) ». Le choix

est accentué sur la pénultième, précédé d'un mot accentué également sur la pénultième. Exemple : *Gratiam tuam, quassumus, Domine mem-
fibus nostris inlinda.*

Le *cursus tardus*, où la voix se repose après un mot de quatre syllabes accentué sur l'antépénultième, précédé d'un mot accentué sur la pénultième. Ex. : *ut qui, angelo nuntiate, Christifili tui incarnati-
nem cognovimus.*

Le *cursus velox*, repos de la voix après un mot de quatre syllabes accentué sur la pénultième, précédé d'un mot accentué sur l'antépénultième. Ex. : *per passionem ejus et crucem ad resurrectionis glo-
riam perducamur.*

On a cité comme exemple l'oraison très connue qu'on récite à l'An-géus. Toutes les oraisons de l'Eglise, à une ou deux exceptions près, sont ainsi composées.

(1) *La vie de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, divisée en
six livres.* Il y eut de cet ouvrage jusqu'à cinq éditions.

(2) *La vie de Saint Bernard*, etc., Au lecteur, p. 7.

qu'on a fait ici, parmi les miracles rapportés dans la vie de saint Pierre, s'inspire d'une pensée toute semblable.

De ces faits merveilleux, il ne peut être question ici de discuter l'authenticité. On remarquera seulement qu'il en est dont le biographe se porte garant comme témoin, signalant même plusieurs fois avec précision le pays où le fait s'est accompli et jusqu'au nom de la personne concernée, ce qui donne à croire qu'ils sont vrais. Il en est d'autres que l'auteur déclare tenir de témoins dignes de foi ; d'autres enfin sont présentés sans garantie d'aucune sorte : on les a rapportés ici quand ils servent à suivre notre saint dans ses voyages.

D'autres vies de saints contemporains, comme celles de saint Anthelme (1), de saint Amédée (2), de saint Hugues de Lincoln (3) fournissent des renseignements précieux.

A cela viennent s'ajouter quelques documents : chartes, traités, actes de donation où mention est faite de notre saint. Ils serviront, autant que faire se peut, à fixer la chronologie de cette histoire. Ajoutons qu'on trouvera ici certaines pièces dont on n'avait pas fait usage auparavant et qui, servant à établir, tantôt l'ordre du temps, tantôt des faits notables de la vie du saint, donnent au sujet plus d'ampleur.

(1) Dans *AA. SS. Boll.*, Jun., t. VII, p. 208 D.

(2) Dans *MABILLON, Ann. ord. S. Benedicti*, t. VI, p. 87 ; *MABRI-
QUE, Ann. Gest.*, t. I, p. 96.

(3) Dans *LE COUREUX, Ann. ord. Cartusienensis*, t. II, p. 408-10.
Voir également *Pat. Lat.*, t. CLIII, 958-59.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie de la Val-d'Isère*, mémoires et documents.
- ACHERY (Lucas d'), *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum, nova editio* ; Parisiis, 1723, 3 vol., in-fo.
- ALEXANDER, *Sancti Hugonis Lincolnensis episcopi ordinis Cantuariensis vita*, dans *Patr. Lat.*, t. CLIII.
- ALEXANDRE III, *opera omnia, i. e. epistolae et privilegia*, dans *Patr. Lat.*, t. CC.
- ALEXIS (R. P. Dom), Bernard 1^{er} de Maurienne, dans *Travaux de la Société d'Hist. de Maurienne*, 2^e série, t. VIII (1933), p. 147-158.
- ANGLEY (chanoine A.), *Histoire du diocèse de Maurienne* ; Saint-Jean-de-Maurienne, 1846, in-8^o.
- Annales Stadenses*, dans *Monum. Germaniae historicae*, Scriptores, t. XVI.
- Annales Waverlienses*, dans *Cistercienser Chronick*, XX (1908).
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), *Etude sur l'état intérieur des abbayes Cisterciennes et principalement de Clairvaux, au XII^e et XIII^e siècles* ; Paris, 1858, in-8^o.
- AUBERT (Marcel), *L'abbaye des Vaux-de-Cernay* ; s. l. 1931, grand in-4^o (tirage limité).
- BARONIUS (Caesar), *Annales ecclesiastici*, édition Ang. Theiner ; Bar-le-Duc, 1864-1883, 37 vol. in-fo, t. XIX.
- BEAUNIER (Dom), *Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*. Nouvelle édition, par les Bénédictins de Liugé ; Paris, Pousielgue, Jouvé et Picard.
- BERGERET (Eug.), *L'Eglise Paroissiale Saint-Georges de Vesoul* ; Vesoul 1930, in-8^o.

- BERNARD (Saint), *Opera omnia*, dans *Patr. Lat.*, t. CLXXXII et CLXXXIII.
- BERNARD (abbé), *Histoire du Décanat de La Rochette*, Chambéry, 1931, in-8°.
- Monographie inédite de Pontcharra, dans *Petit Bulletin paroissial et historique de Pontcharra sur Bréda*, années 1931 et 1933.
- BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste, Maurienne*; Mottiers, 1871, in-4°.
- BESSON (L.), *Mémoire historique sur l'abbaye de Chertieu*; Besançon, 1847, in-8°.
- BIGARNE (Ch.), *Matériaux pour servir à l'histoire de l'abbaye de la Bussière*; Beaune, 1874, in-8°.
- BILLIER (Mgr), Charles du diocèse de Maurienne, dans *Documents Académie de Savoie*, t. II (1861).
- BISSY (Marquis de), L'histoire des routes de Savoie, dans *Mém. Doc. Soc. Savoie. hist. archéol.*, t. LXVI (1929), et tirage à part.
- BOIREL (E.-L.), *Les monuments anciens de la Tarentaise*; Paris, 1884, in-1° (texte et planches).
- BOUGUER (Don M.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*; édition Léop. Delisle; Paris, 1869-1904, 24 vol. in-1°, t. XI-XVI.
- BRUTTER (Abbé H.), *Saint Pierre de Tarentaise, ses reliques, ses miracles, son culte*; Besançon, 1874, in-16.
- BURNIER (Eugène), *Histoire de l'abbaye de Tamié en Savoie*; Chambéry, 1865, in-8°.
- CANIER (R. P. Ch.), *Caractéristiques des Saints dans l'Art populaire*; Paris, 1867, in-1°.
- CANIVET (R. P. Jos.), *Statuta Capitularum Generalium ordinis Cisterciensis*; Louvain, 1933-1935, in-8°, 3 vol. parus.
- CHEVALIER (Ulisse), *Cartulaire de l'abbaye de Bonnevaux*; Grenoble, 1889, in-8°.
- CHEVRAY (Abbé), *La vie de Saint Pierre II, archevêque de Tarentaise*; Baume, 1841, in-8°.
- Chronicon Claravallense*, dans *Patr. Lat.*, t. CLXXXV.

- CHUZEL (Abbé), *Histoire de l'abbaye de Bonnevaux*; s. l., 1932, in-8°.
- CIBRARIO E PROMIS, *Documenti, sigilli e monete appartenenti alla storia della monarchia di Savoia*; Turin, 1833, in-8°.
- COMTE, *Vie de Saint Amédée de Lausanne*; Grenoble, 1877.
- DARRAS (Abbé J.-E.), *Histoire de l'Eglise*; Paris, 1875-1886, t. XXVII.
- DUBOIS (Abbé), *Histoire de l'abbaye de Morimond*; Paris, 1861, in-8°.
- DUCAS (Louis), *Notice sur Saint-Maurice-de-l'Écil*; Vienne, 1924, in-8°.
- DUNOD DE CHARNAGE (R.-S.), *Histoire de l'Eglise, ville et diocèse de Besançon*; Besançon, 1750-52, vol. in-4°.
- Esordium Magnam ordinis Cisterciensis*, dans *Patr. Lat.*, t. CLXXXV.
- Esordium Parvum ordinis Cisterc.*, dans *Patr. Lat.*, t. CLXXVI.
- FISQUER, *La France Pontificale*; Paris, 1865, 21 vol. in-8°.
- FLEURY, *Histoire de l'Eglise de Genève*; Paris, 1880-1881, 3 vol. in-8°.
- FYOT (Eugène), *L'abbaye de la Bussière*, Dijon 1925, in-8°.
- GALBREATH, *Stigilla Agamensia*; Lausanne, 1927, in-4°.
- Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributa*; Paris, 1715-1865, 16 vol. in-1°.
- GARIN (Chanoine J.), *Histoire de Chevron*, Paris, 1910, 3 vol. in-12, t. I.
- *Histoire de l'abbaye de Tamié*; Paris et Chambéry, 1927, in-8°.
- GORFINDUS abbas Alaeunbae, *Vita Sancti Petri Tarentasiensis archiepiscopi*, dans *AA. SS. Boll.*, 10 mai.
- GONTHIER (Abbé), *Œuvres historiques*; Thonon, 1901, 3 vol. in-8°.
- GRILLET (Jean-Louis), *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*; Chambéry, 1807, 3 vol. in-12.
- Gros (Chanoine), *Essai de Toponymie Savoisiennne*, à l'impression.
- GUCHENON, *Histoire généalogique de la maison de Savoie*; Turin, 1778-1780, 5 vol. in-1°.
- *Histoire de Bresse et de Bugey*; Lyon, 1650, in-1°.
- *Bibliotheca Sebustiana sive variarum Chartarum... centuriæ II*; Lyon, 1660, in-40.

- GUIGNARD (Ph.), *Les monuments primitifs de la règle cistercienne (Analecta Divionensia)* ; Dijon, 1878, in-8°.
- GUNTHERUS poeta, monachus cisterciensis, *Ligurinus sive de rebus gestis Friderici libri X* ; dans *Patr. Lat.*, t. CCXII.
- HELMANDUS Frigidus-Montis monachus, *Chronicon*, dans *Patr. Lat.*, t. CCXII.
- HENRIQUEZ (R. P. Chrysost.), *Fasciculus Sanctorum ordinis Cisterciensis* ; Bruxelles, 1624, in-1°.
- *Menologium Cisterciense* ; Antherpide, 1630, in-1°.
- HÉRAUD, *Recherches archéologiques sur les abbayes de l'ancien diocèse de Paris. Abbaye des Vaux de Cernay*. Paris (1901), in-4°.
- HERMANVILLE (D'), *L'histoire de la vie et du ministère du bienheureux abbé Idebold* ; Bruxelles, 1724, in-12°.
- Histoire littéraire de la France, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* ; Nouvelle édition par M. Paulin ; Paris, 1865.
- Histoire des Trappistes du Val-Sainte-Marie, diocèse de Besançon* ; 4^e édition, Paris, 1843, in-8°.
- Historiae Patriae monumenta, edita jussu regis Caroli-Alberti* ; Chartae, Turin, 1836-1853.
- HÜMPFNER (Dr P. Thiburtius), *Esordium Cistercii cum carta caritatis, et fundatio quattuor filiarum Cistercii* ; Vacii, 1932, in-8°.
- Idaea Chronologica congregacionis Cisterciensis Sancti Bernardi per Germaniam* ; s. l. 1730, in-4°.
- JANAUSCHER (R. P. Léop.), *Originum Cisterciensium*, t. I ; Vindobonae, 1877, in-4°.
- JONGELIN, *Notitiae abbatiarum ordinis Cisterciensis per orbem universum* ; Coloniae Agripinae, 1640, in-1°.
- Kalendarium Cisterciense, seu martyrologium Sacri ordinis Cisterciensis* ; Westmalle, 1880, in-8°.
- LAFORGE (Fr. de), *Alexandre III ou les rapports de ce pape avec la France au début de la lutte du sacerdoce et de l'Empire* ; Sens, 1905, in-8°.
- LAURENT (Jacques), *Cartulaires de Molesme*, t. I ; Paris, 1907, in-4°.

- LE BAIL (Dom Anselme), *L'ordre de Cîteaux, la Trappe* ; Paris, 1924, in-12°.
- LE COUTEUX (Dom Ch.), *Annales ordinis Cartusienensis, Monstrolii*, 1887-1890, 7 vol. in-4°.
- LE NAIN (Dom), *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux* ; Paris, 1696-1697, 9 vol. in-12°.
- LORDON (Abbé G.), *Etude sur les origines religieuses des diocèses de Savoie*. Discours de réception à l'Académie de Savoie ; Chambéry, 1931, in-8°.
- *A propos des couronnes héraldiques*, dans *Schweizer archiv für Heraldik*, I (1930).
- LOUVER (Dom), *Histoire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay*, manuscrit du XVII^e siècle. Bibliothèque Nationale, collection Clarambault, n° 991.
- MARILLON (Dom J.), *Annales ordinis Sancti Benedicti ; Lutetiae Parisiorum*, 1713-1739 ; 6 vol. in-1°.
- MANNIGUE (Ang.), *Cisterciensium seu verius ecclesiasticorum annuum a condito Cistercio tom I-IV ; Lugduni*, 1642-1659 ; 4 vol. in-1°.
- MARCHANT (Abbé F.), *L'abbaye de Chassagne-en-Bresse*, Bourg, 1889, in-8°.
- MELVILLE GROVER, *L'abbaye du Beiton en Maurienne* ; Chambéry, 1858, in-8°.
- MERCIER (Chanoine J.), *L'abbaye et la vallée d'Abondance*, dans *Mém. doc. Académie Salésienne*, t. VIII (1885).
- MINAENS, *Chronicon Cisterciensis ordinis, Coloniae Agripinae*, 1614, in-8°.
- MOREAU (E. de), *Etude sur Fastre, premier abbé de Cambon, abbé de Clairvaux et de Cîteaux* ; Louvain, 1914, in-8°.
- MORIZE (L.), *Etude archéologique sur l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay* ; Tours, 1889, in-4°.
- MÜLLER (R. P. Gregor), *Der hl. Petrus II Erzbischof von Tarentaise ord. cist.* ; dans *Cistercienser Chronik*, III (1891), et tirage à part, Bregenz..
- Obituaire de l'abbaye d'Yverres*, dans Molinier, *Obituaires de la province de Sens*.

- OTHON (R. P.), Les Origines Cisterciennes, dans *Revue Mabillon*, XXII (1932), nos 87, 88 ; XXIII (1933), nos 89-91 ; et tirage à part. Abbaye Saint-Martin de Liège.
- PARIS (Julien), *Nomasticon cisterciense, seu antiquiores ordinis cisterciensis constitutiones* ; Paris, 1864, in-f°. Nouvelle édition par le R. P. Hugues Séjalon ; Solesmes, 1892, in-f°.
- PERRAUD (Chanoine Marc), *Les origines du diocèse de Belley* ; Belley, 1927.
- Pierre Ier (Saint) de Tarentaise dans *Cistercienser Chronick*, XLVII (1935), p. 1.
- PIOR DE THOREY, Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Chalais, dans *Bulletin soc. Statist. Isère*, 1879.
- Privilegia ordinis Cisterciensis*, Divione, 1491 ; catalogue des Saints et des Bienheureux de l'ordre de Cîteaux, reproduit dans Guignard (Ph.), *Les monuments primitifs de la règle cistercienne*, p. 650.
- RICHARD (Abbé), *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude* ; Besançon, 1847, 2 vol. in-4°.
- *Histoire de l'abbaye de la Grèce-Dieu au diocèse de Besançon* ; Besançon, 1857, in-8°.
- RICHERMOZ (Chanoine F.), *Le diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802 (Tarentasia Christiana)*. Modlières, 1928, in-8°.
- ROBERT (Ulisse), *Histoire du Pape Calixte II* ; Paris et Besançon, 1891, in-8°.
- ROGGERUS DE HOVEDEN, dans *Monumenta Germaniae historica*, Scriptores XXVII (1885).
- ROMAN (J.-Ch.), Les chartes de l'ordre de Chalais (*archives de la France monastique*, vol. XXIII) ; Paris et Liège, 1923, 3 vol. in-8°.
- RUFFIN (Abbé), *Vie de Saint Guérin, abbé d'Autps, évêque de Sion* ; Genève et Ancey, 1872, in-12.
- RUSCA (R. P. Roberto), *Breve compendio di alcuni uomini illustri per dignità, santità et dottrina cisterciensi* ; Milano (V. 1598), in-8°.
- SARTORIUS, *Bis-tercium Cistercium* ; Prague, 1700, in-f°.

- SIGBERTUS GEMBLACENSIS, *Chronica, Auclarium Roberti de Monte*, dans *Patr. Lat.*, t. CLX.
- SPON (Jacob), *Histoire de la ville et de l'Etat de Genève* ; Genève, 1730, 2 vol. in-4°.
- Théâtre de la Savoie*, La Haye, 1700, grand in-f°.
- TISSIER (Bertrandus), *Bibliotheca Patrum Cisterciensium* ; Bonofonte, 1660, 4 vol. in-f°.
- TRÉPIER, *Origines et influence des monastères et prieurés de la Savoie* ; Chambéry, 1866, in-8°.
- VACANDARD (Abbé), *Vie de Saint-Bernard*, 2^e édit. Paris 1897, 2 vol. in-8°.
- VIARD (Abbé), *Recherches et Documents sur l'abbaye de Bellecour*. Manuscrit. Bibliothèque de Tamié.
- Vie de Saint Pierre de Tarentaise (Ld)*, sans nom d'auteur ; Vesoul, 1895, in-12.
- Vies des Saints de Franche-Comté*, par les professeurs du Collège Saint-François-Xavier de Besançon, S. I., 1884.
- VISCH (DE), *Bibliotheca Scriptorum sacri ordinis Cisterciensis. Coloniæ Agripponæ*, 1656, in-4°.
- Vita Sancti Amadei, ab autore synchono et oculato*, dans Mabillon, *Annales ord. Sancti Benedicti*, t. VI.
- Vita Sancti Anselmi*, dans AA. SS. Bolland. Jun. VII, p. 208 D.
- Vita brevior Sancti Claudii, Miraculorum liber*, dans AA. SS. Boll., Jun. I, p. 642.
- Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* ; Paris, 1717-1724, 2 vol., in-4°.
- WILLY (MÉR), Cistère. Papsle Kardinale und Bischöle, dans *Cist Chronik*, t. XXIV (1912), p. 13.
- YEPES (Dom A. de), *Chroniques Générales de l'ordre de Saint Benoît*, traduites par Dom Martin. Toul, 1647-1670, 7 vol., in-f°, t. VII.

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES

La Tarentaise. — Le comté. — Le diocèse. — Situation et origines. — Saint-Maurice de l'Exil. — Saint Pierre et sa famille. — Son éducation. — Grands exemples de vie chrétienne qu'il reçoit de ses parents. — Sa piété. — Son goût pour l'étude. — Chartreux et Cisterciens sont les hôtes de la maison.

La Tarentaise est cette partie des Alpes de Savoie qu'a-rose la haute Isère. A l'est, elle touche à l'Italie, où l'on passe par le col du Petit-Saint-Bernard, fréquenté dès l'antiquité où il portait le nom de *Columna Jovis*, qui a donné Colonne-Joux, en l'honneur de Jupiter, le dieu de la foudre, qui lançait le tonnerre sur les hauts lieux.

Ce passage était le chemin suivi par la voie romaine allant de Vienne à Milan par la vallée de l'Isère et le Val-d'Aoste.

Bornée au sud par la Maurienne, la Tarentaise se termine à l'ouest à cette grande articulation alpine qui sépare les préalpes des Alpes cristallines, à l'entrée de la Combe de Savoie, qui prolonge au nord le Graisivaudan, là où l'Isère reçoit les eaux de l'Arly.

Tout porte à croire que le pays fut évangélisé dès les premiers siècles de l'Église ; peut-être même dès les temps apostoliques, par ceux qui portèrent la foi jusque dans les Gaules ; mais quant à y trouver une Église organisée,

la tradition veut que ce soit seulement au cinquième siècle, avec Saint Jacquemoz ou Jacques, considéré comme le premier évêque de Tarentaise.

Assyrien de nation, moine de Lérins, il fut envoyé par Saint Honorat, ancien abbé de ce monastère, alors évêque d'Arles. Cette ville supplantait alors Vième dans l'organisation des provinces, comme cité métropolitaine de la Viennoise, dont dépendait la Tarentaise. Cela explique comment au spirituel la Tarentaise dépendait du diocèse d'Arles, car l'organisation de l'ordre religieux suivait d'ordinaire à cette époque l'organisation politique ; et ce fut d'après les provinces et leurs cités que peu à peu se forma le cadre des circonscriptions ecclésiastiques.

Tarentaise, l'antique *Darentasia*, cité des Centrons, formait avec le Valais la province des Alpes Graies ; en conséquence l'évêque de Tarentaise eut pour suffragant celui de Sion, en Valais. En 450, le pape Saint Léon fixa la délimitation entre les métropoles de Vième et d'Arles ; et Tarentaise passa sous la dépendance de Vième.

A cette époque, la Maurienne n'était pas évêché, mais dépendait de Suse, cité des Alpes Cottiennes, et de l'évêché de Turin. En 574, le roi franc Gontran, ayant battu les Lombards, s'empara d'Aoste, qui était évêché, en même temps que de la vallée de Suse et de la Maurienne. Afin de soustraire le territoire conquis à l'autorité de l'évêque de Turin, il fit ériger, vers 580, un nouvel évêché dont le siège fut Saint-Jean-de-Maurienne qui par la présence des reliques de Saint Jean-Baptiste était le but d'un grand pèlerinage.

Vers 794, Tarentaise, anciennement cité métropolitaine des Alpes Graies fut élevé au rang de métropole au religieux.

En conséquence, en plus de Sion, on plaça sous sa juridiction Aoste et Saint-Jean-de-Maurienne. C'est ainsi que Tarentaise figure dans le testament de Charlemagne, au nombre des vingt-et-une métropoles de l'empire favorisées des libéralités du prince.

Le pays eut grandement à souffrir des invasions des Sarrazins au x^e siècle. En 996, le roi de Bourgogne Rodolphe III, dans le royaume duquel comptait la Tarentaise, voyant l'archevêché presque dépeuplé par les invasions, lui concéda l'ensemble du comté, pour que les fureurs de ce fléau étant venues à s'arrêter, l'église fût relevée grâce à cet appui. Une autre raison de cette libéralité fut l'intérêt qu'avait le roi de Bourgogne à constituer dans ses états une puissante féodalité ecclésiastique, moins dangereuse pour lui que la féodalité laïque, et qui présentait sur celle-ci l'avantage de n'être point héréditaire. L'archevêque de Tarentaise reçut alors le pouvoir de comte dans toute l'étendue de son diocèse. Pour des raisons qu'on ignore, cet état de choses ne dura pas, car on constate que dans la suite l'administration du pays était partagée entre les archevêques et les comtes de Savoie.

Au début du xiii^e siècle, quand Guy de Bourgogne archevêque de Vième, devint pape sous le nom de Calixte II, il donna à son ancien siège la juridiction métropolitaine sur six diocèses, et la primatie sur sept métropoles au nombre desquelles comptait la Tarentaise.

Au titre de comte, les archevêques de Tarentaise ajoutaient celui de Prince du Saint-Empire, concédé par l'empereur. Les titres de princes de Conflans et Saint-Sigismond qu'ils portent encore, sont des titres purement honorifiques que leur conféra le roi de Sardaigne en même

temps qu'une pension de trente mille livres, lorsqu'à la fin du XVII^e siècle, ils renoncèrent à la souveraineté territoriale. L'épée et la couronne de comte qu'ils conservent dans leurs armes sont là pour rappeler ce pouvoir depuis longtemps disparu.

Pierre, deuxième du nom sur le siège de Tarentaise, vit le jour en 1102 (1), dans le diocèse de Vienne, nous dit Geoffroy son biographe (2), dans un village qu'il ne nomme pas et auquel, dit-il, notre saint donna dans la suite le nom de Saint-Maurice, en raison d'une dévotion spéciale qu'il avait pour ce saint, patron de l'église de Vienne. A quelque distance de cette ville, dans la vallée du Rhône, il existe une paroisse qui porte le nom de Saint-Maurice-de-l'Exil. Ce nom d'exil paraît venir de ce que cette région fut sous l'Empire Romain un lieu de banissement, ayant reçu parmi ses exilés célèbres Archelaüs, fils d'Hérode le Grand, banni dans la région de Vienne à cause de sa cruauté, et dépourillé de ses biens. La terreur que ce prince inspirait en Judée, dont il avait le gouvernement, fut cause que Saint Joseph, au retour d'Égypte, alla s'établir en Galilée. Au territoire de Vienne aussi aurait été exilé Ponce-Plate, en punition de difficultés surges entre la Judée et l'Empire par la faute de son administration, et de massacres de juifs qu'il avait ordonnés.

Saint-Maurice-de-l'Exil avait porté d'abord le nom de Saint-Genès ou Saint-Genis-de-l'Exil. Il semble qu'on ne

(1) Cette date est fixée d'après divers éléments chronologiques donnés par le biographe dans la suite du récit.

(2) Voir A. A. SS. Boll., Maii t. II, p. 321 E.

puisse douter que notre saint ait vu la le jour. Que ce soit lui qui ait donné à son village le nom de Saint-Maurice, la chose est peu probable; car il existait non loin de Saint-Genis une église dédiée à saint Maurice, avant même que le saint eût pu être en mesure d'attribuer à sa paroisse un nom nouveau. Cette église, qui devait remplacer comme paroisse celle de Saint-Genis, est aujourd'hui désorientée. Le nouveau sanctuaire tourne le dos à l'ancien, qui date du XIII^e siècle et qu'on voit encore. Plus vaste que l'ancienne, la nouvelle église a conservé une partie des vieux murs; et la porte de la façade, ouvrant sur le côté, a laissé intact le premier sanctuaire. La grosse tour carrée qui le surmonte semble aussi fort ancienne.

On montre encore, tout près de l'église, une maison aux murs épais, aux caves voûtées dite maison de saint Pierre; mais elle a subi de nombreux remaniements, et les vestiges d'ancienne architecture encore visibles ne remontent guère qu'au XIV^e siècle (1).

C'est vraisemblablement dans cet endroit que vivait assez pauvrement de la culture d'une petite propriété la famille de notre saint.

On sait peu de chose de ses premières années. De toutes les vertus extraordinaires dont notre biographe se plat à le parer dès l'enfance, à grand renfort de textes tirés de l'Écriture, rien ne défend de retenir sa gravité précoce et son goût pour la lecture.

Quelques détails sur ses parents et sur le genre de vie

(1) On sait qu'au XIII^e siècle, à la campagne, la plupart des maisons étaient construites en bois. Seules les Caves étaient de pierre et voûtées.

qu'on menait à la maison peuvent expliquer l'orientation de sa vie. Son père, nommé Pierre comme lui, et sa mère nommée Sainteburge, selon l'obituaire de l'abbaye d'Yverres, (1) au diocèse de Paris, étaient d'une grande piété. Un frère aîné, du nom de Lambert, avait été appliqué aux lettres. Il semble bien que notre saint ait d'abord aidé son père aux travaux de la terre, et que les dispositions qu'il montra pour les choses de l'esprit et la lecture firent qu'on songeât à l'en tirer. Les livres qu'il trouvait à la maison n'étaient apparemment que des livres de prière ; les psaumes de David entre autres ; il les lut et les relut tant de fois qu'au bout d'un an il les savait par cœur, et les récitait chaque jour.

L'usage était alors de confier les enfants doués pour l'étude à des abbayes qui se chargeaient de leur éducation. A lire Geoffroy, il ne semble pas que ç'ait été le cas pour nos deux jeunes gens. Il donne plutôt à croire que le curé de la paroisse se chargea de leur enseigner le latin et la philosophie, et qu'ils continuèrent à vivre sous le toit paternel.

Pierre continuait à se distinguer par son application autant que par sa piété, nous dit son biographe, qui signale chez lui une dévotion particulière à son saint patron. Il ajoute que vers cette époque ses parents se mirent à mener à la maison la vie religieuse. Outre Lambert et Pierre, ils avaient un fils plus jeune nommé André, et une fille. L'obituaire d'Yverres signale encore un quatrième

(1) Obituaire de l'abbaye d'Yverres, dans MOLINIER, *Obituaires de la province de Sens* (IV Id. Aprilis), p. 614.

fils nommé Guillaume, omis par le biographe (1). Quand ils les eurent élevés dans la crainte de Dieu, le père et la mère décidèrent d'observer la continence, de faire maigre à table et de s'adonner aux œuvres de charité. Ils n'habitèrent plus qu'une partie de la maison, ayant réservé l'autre aux pauvres et aux pèlerins, à qui on donna les meilleures chambres et les meilleurs lits. Les religieux surtout étaient les bienvenus, et on ne négligeait rien pour les attirer à la maison, dans le désir d'en recevoir de bons exemples, de recourir à leurs conseils, et d'entendre de leur bouche la parole de Dieu.

Les moines de Chartreuse et ceux de Bonnevaux étaient tenus en particulière affection. On avait soin, en les servant, de se conformer aux règles de stricte abstinence en usage dans ces deux religions, où la graisse était bannie de la table et n'entrerait pas même dans la cuisson des plats. A cause de ces facilités et de la grande piété dont ils étaient témoins dans cet intérieur, les moines, de leur côté, ne manquaient pas d'y prendre gîte aussi souvent que les affaires de leurs monastères les faisaient passer par là.

(1) Obituaire de l'abbaye d'Yverres, dans MOLINIER, *Obituaires de la province de Sens* (VIII Id. Augusti), p. 620.

Ces renseignements tirés de l'obituaire d'Yverres, et d'autres encore sur l'histoire de l'abbaye, qu'on lira plus loin, sont dus à l'obligeance du Révérendissime Père Dom Olype Gaillard, abbé de Sainte-Marie de Paris.

CHAPITRE II LE MOINE DE BONNEVAUX

Relations de l'abbé de Bonnevaux avec la famille de Pierre. — L'ordre de Cîteaux. — Ses débuts difficiles. — Son développement. — Pierre se fait moine à Bonnevaux. — Pauvreté de la maison. — Travaux auxquels s'y livrent les moines. — Nouveauté de ce genre de vie. — Vrai sens de la réforme. — Les parents de Pierre entrent dans le cloître.

L'Abbaye de Bonnevaux est située dans le bas Dauphiné, au milieu des bois, dans une petite vallée qu'arrose la rivière de Gère, non loin de Saint-Jean-de-Bourmay (1).

Jean, abbé de ce monastère, connu sous le nom de saint Jean de Valence, parce qu'il devint plus tard évêque de cette ville, était un des hôtes de la famille de notre saint à Saint-Maurice-de-l'Exil, qui n'était qu'à trois lieues à peine de chez lui. On peut croire que ses visites furent au nombre des causes qui déterminèrent la vocation du jeune Pierre. Le récit de la vie qu'on menait à Bonnevaux dut prendre une large place dans son imagination et dans son cœur. De son côté l'abbé ne fut pas sans remarquer deux jeunes gens à l'intelligence ouverte, formés par de pareils parents et qui étudiaient pour être prêtres.

Quand vint l'âge de prendre parti, ce fut la sainteté qui

(1) Canton de Saint-Jean-de-Bourmay, commune de Villeneuve-de-Marc ; dans l'ancien diocèse de Vienne.

l'emporta sur la science dans le choix du jeune homme. Pierre alla trouver l'abbé de Bonnevaux à l'abbaye pour l'entretenir de ses projets. Il entra ensuite au monastère, suivi bientôt de son frère aîné Lambert, qui, plus tard, devint abbé de Chézery, au diocèse de Belley.

L'abbaye de Bonnevaux était de l'ordre de Cîteaux, qui après des débuts difficiles, commençait à prendre un développement inattendu.

Vingt ans plus tôt quelques moines de l'abbaye de Molesme en Bourgogne, entraînant leur abbé même dans leur entreprise, avaient quitté leur monastère pour s'installer près de Dijon au milieu de marais solitaires, afin d'y mener une vie plus conforme à la règle de saint Benoît dont ils faisaient profession.

A Molesme, comme ailleurs aussi, on ne la suivait pas dans son entier. Les siècles, les circonstances de temps et de lieu, ajoutant ici, retranchant là avaient fini par transformer considérablement la vie monastique telle qu'avec tant de soin, le patriarche l'avait fixée. Les coutumes de Cluny, qui étaient regues alors partout de manière à peu près uniforme, étaient une interprétation large de la règle de saint Benoît, et ne sauraient être taxées de relâchement.

Cette interprétation, issue des traditions du Mont-Cassin, avait été approuvée en 817 par le concile d'Aix-la-Chapelle. Ce concile, dans le dessein d'assurer dans les monastères le maintien de la régularité, avait établi l'uniformité des coutumes, en fixant une explication officielle et authentique de la règle, qui devait couper court à toutes les interprétations arbitraires, qui en maint endroit avaient donné lieu à des abus, dans le sens de la rigueur aussi bien que du relâchement.

Certains points de la règle furent adoucis. C'est ainsi, par exemple, que dans le vêtement on accorda plus que le strict nécessaire fixé par saint Benoît, ajoutant encore pelisses et mouffes pour l'hiver. En fait de nourriture, la cuisine à la graisse fut autorisée, et quelque soulagement fut ajouté aux deux seuls plats prévus par la règle. Le travail des mains se trouva considérablement réduit. Sous le prétexte que saint Benoît ne l'avait institué que pour éviter l'oisiveté, cette ennemie de l'âme — *offositas inimica est animæ*, comme il dit au commencement du chapitre du travail — on en conclut que toute autre occupation pouvait atteindre au but visé par le législateur. Le peu de temps qu'on accorda au travail des mains ne permit plus de se livrer aux grands travaux des champs. Une heure par jour passée à quelques petits travaux d'intérieur ou au jardin, voilà à quoi était réduit le travail. De longs offices et quelques heures accordées à la lecture, occupaient la journée du moine.

Cette règle mitigée n'en constituait pas moins une règle de vie sainte, austère même. Mais certains moines se démandaient s'ils pouvaient, en sûreté de conscience, n'observer la règle de saint Benoît qu'en partie, alors que dans leur profession ils avaient promis de s'y conformer entièrement.

Chaque jour, au chapitre, cette règle était lue devant la communauté assemblée ; chaque jour ils pouvaient toucher du doigt le désaccord entre la vie qu'ils menaient et celle qu'enseignait cette lecture. Pour mettre fin au scrupule qui leur venait ainsi, ils résolurent d'aller fonder ailleurs un nouveau monastère où serait pratiquée la règle, rien que la règle, toute la règle.

L'entreprise était hardie. Pour fuir tout soupçon d'irrégularité et pour s'entourer des garanties nécessaires, ils délèguèrent quelques uns des leurs auprès de Hugues, archevêque de Lyon et légat du Saint Siège, qui, non content de donner son autorisation, les encouragea dans leur projet.

Le lieu qu'ils choisirent était non loin de Dijon, dans un territoire que leur concéda Raynard, vicomte de Beaune. Il s'appelait *Cistercium* ou *Cistellum*, qui a donné Cîteaux. A cette première donation s'en ajoutèrent d'autres bientôt, venant du duc de Bourgogne Eudes Ier. Dans ce désert qui jusque-là, dit la chronique, n'était fréquenté que par les bêtes féroces, ils élevèrent un premier bâtiment de bois, auquel ils donnèrent le nom de Nouveau Monastère. Le 21 mars 1098 ils commencèrent à y mener la vie régulière, le jour même de la fête du bienheureux patriarche, dont ils prétendaient faire revivre l'esprit dans toute sa simplicité.

Les débuts furent pénibles. Au milieu de difficultés sans nombre, ils demeurèrent cependant dans leur résolution. Le terrain ingrat qui était leur seule ressource leur fut cause d'être bientôt réduit à la misère. La persévérance qu'ils montrèrent dans ces difficultés les fit admirer ; mais pour les imiter, c'était autre chose, et personne ne les allait rejoindre. Des maladies, effet des marécages qu'il fallait du temps pour assainir, vinrent ajouter à leurs maux ; dans les rangs de ces héros de la vie monastique commencèrent à se faire les premiers vides qu'aucune recrue ne venait combler. Ils se prirent alors à désespérer. Tant de traverses, mais surtout l'appréhension de voir leur entreprise mourir faute de sujets, leur donnaient à penser que Dieu n'approuvait pas leur dessein.

L'abbé Robert, parti avec eux de Molesme, ne leur de-

meura point. A son départ Albéric fut élu. En 1108 (1), à la mort d'Albéric, ce fut Étienne Harding qui prit le monastère en mains. Le nouvel abbé était anglais et les chroniqueurs n'ont pas manqué de faire sur son compte ce jeu de mots : « Étienne, ange de nation, ange bien plutôt par la pureté de sa vie, *Stephanus natione anglus, angelus vero conversationis puritate* (2) ».

A Molesme il avait été un des premiers à conseiller l'entreprise ; et malgré son attitude effacée, on ne peut éviter de reconnaître en lui, avec Albéric, l'un des chefs du mouvement.

Sa grande force d'âme était propre à le faire tout endurer pour atteindre au but proposé. Cependant, au milieu de difficultés si grandes, lui-même finit par désespérer. Allait-il falloir, faute de sujets, renoncer à cette entreprise qui déjà avait coûté tant de peines ? C'est alors qu'une révélation qu'il eut l'avertit de ne pas perdre courage, et que bientôt, après ces longs jours de peine et de tristesses, allaient briller des jours de joie et de prospérité, des jours glorieux même, qui récompenseraient de leur constance les vaillants athlètes.

(1) On a adopté ici la date de 1108 d'après le R. P. OTHON, *Les Origines cisterciennes*, p. 125 et la note.

(2) Voir HENRIQUEZ, *Fasciculus SS. ord. Cist.*, l. I, dist. III, cap. XII ; le mot est aussi dans JONGELM, *Notitiae*, p. 7. — Le jeu de mot n'était pas nouveau ; on le trouve dans la bouche de S. Grégoire le Grand. Rencontrant sur le marché d'esclaves de beaux jeunes gens blonds aux yeux bleus, le saint s'enquit de leur origine. Apprenant que c'était des Anglais, il s'écria : ce sont bien des Anglais, car ils ont le visage angélique. *Bene, inquit ; nam et angelicam habent faciem*, V. BÉRNARD VÉNÉRABLE, *Historia ecclesiastica*, lib. II, cap. I, dans *Patr. Lat.*, t. XCIV, col. 81. — S. Bernard fait le même mot sur le compte de saint Malachie : *et quidem ante angelus erat non minus puritate quam nomine*. — *In transitu S. Malachiae episc.*, *Sermo II*, n° 5

Le premier indice de ces temps nouveaux n'allait pas tarder à se manifester. A quelque temps de là, Bernard, jeune seigneur de Fontaines-les-Dijon, venait frapper à la porte du Nouveau Monastère et demandait avec trente compagnons à embrasser cette vie qu'ils savaient pénible, mais qui à leurs yeux était la plus conforme à l'idée qu'ils se faisaient de la vie monastique.

L'arrivée de trente novices tout ensemble ne dut pas aller sans embarras dans la maison ; mais que l'on songe à la joie de tous ces hommes qui, depuis bientôt quinze années luttaient chaque jour contre la pauvreté, la maladie, le découragement. N'était-ce pas désormais l'assurance des bénédictions du ciel ? La joie entraîna au Nouveau Monastère avec Bernard et ses compagnons. Trente jeunes hommes, trente paires de bras robustes formés au métier des armes ; n'était-ce pas l'avenir assuré ? L'exploitation du domaine allait pouvoir se faire régulièrement, se développer. Ajouter trente jeunes intelligences formées aux lettres, ce qui permettait de fonder de grands espoirs sur les nouvelles recrues.

Cette fois le Nouveau Monastère était bien fondé. Citeaux allait vivre d'une vie, d'une abondance et d'une surabondance de vie qui devait étonner le monde entier. Un an encore à peine et les murs du monastère seraient trop étroits : comme d'une ruche trop pleine se détache l'essaim qui va au loin fonder un nouveau centre d'activité. Citeaux allait détacher une colonie de ses moines qui serait un nouveau centre de cette vie bénédictine ramenée à sa pureté première.

C'est la Ferté, *Firmitas*, fondée en 1113, au diocèse de Châlons, qui fut le premier de ces établissements. Le nom

prêtait à interprétation symbolique, et les chroniqueurs n'ont pas manqué d'en faire un nom voulu par les fondateurs comme un gage de la prospérité de la nouvelle maison. En réalité, semble-t-il, la chose est plus simple : les moines donnèrent à leur fondation le nom qui désignait déjà le lieu où ils s'établirent. La Ferté, nom très répandu, d'origine féodale servait à désigner un château ou quelque lieu fortifié.

La seconde fondation fut Pontigny, l'année suivante, au diocèse d'Auxerre. L'église encore debout, en même temps qu'elle nous fait voir un des morceaux les plus purs et les plus complets de l'architecture, à la fois si grandiose et si simple des Cisterciens, nous montre par ses vastes proportions, le nombre incroyable de moines et de convers qu'elle abrita par le passé.

La troisième fut Clairvaux, fondée en 1115 au diocèse de Langres, en Champagne, dont saint Bernard lui-même, tout jeune moine encore, fut nommé abbé. Avec douze compagnons, il alla s'installer dans la vallée de l'Aube, à un endroit resserré et désert, qui bientôt devait troquer son nom farouche de vallée de l'absinthe pour le nom plus doux et plus riant de vallée de Clara Vallis, Clairvaux. Maison bénie où furent formés tant de saints, dont les vestiges immenses couvrent encore l'étendue d'un village entier, et dont l'affectation actuelle, qui en fait une prison, n'est pas pour faire honneur au pays qui revendique Bernard pour l'un de ses enfants.

De là devaient sortir un nombre prodigieux de colonies de moines qui iraient porter jusqu'aux bornes du monde connu le nom cistercien en même temps que celui de saint Bernard.

C'est enfin Morimond, *Mori mundo*, mourir au monde, fondée dans les forêts de la Lorraine, qui devait être la mère de quantité de monastères en pays allemands, et dont aujourd'hui il ne reste que des ruines.

Chacune de ces maisons sorties de Cîteaux devenait à son tour chef d'une nouvelle famille, composée des maisons fondées par elle ; et c'est ainsi que l'ordre de Cîteaux s'organisa. Toutes les maisons étaient reliées à celle dont elles étaient sorties, non par un lien qui se traduisait par une redevance annuelle, comme on pratiquait alors dans les autres ordres, mais par les seuls liens de la charité. Entré elles, elles étaient reliées sous une même mère, reliée à son tour au monastère de Cîteaux, mère de tous les autres : *Cistercium mater nostra*. Les coutumes devaient être les mêmes partout. L'abbé de Cîteaux, père de tout l'ordre, *Pater universalis ordinis*, visitait chaque année les maisons de sa filiation, c'est-à-dire celles qui étaient sorties directement de Cîteaux. Parallèlement l'abbé d'une maison quelconque devenait le père, ou le père-abbé, comme on disait, des maisons sorties de la sienne et les visitait chaque année. Ces visites avaient pour but, tout en conservant vivaces les liens de la charité, de garder la discipline conforme, dans tout l'ordre, à ce qui se pratiquait à Cîteaux, modèle de toutes les autres maisons.

Ce système de visites fut la grande œuvre de saint Étienne, comme aussi l'institution des Chapitres Généraux qui réunissaient chaque année à Cîteaux tous les abbés de l'ordre, pour en traiter les affaires. Cette institution, copiée depuis dans nombre d'autres ordres, est exposée dans la charte de l'ordre cistercien, la charte de charité, ou le pacte d'amour, comme on l'a appelée aussi, *Charta*

Charitatis. Elle portait en elle-même toute la prospérité future de l'ordre. Par malheur le jour devait venir où cette prospérité même, outrepassant toutes les suppositions que l'imagination la plus hardie n'avait osé se permettre, devint, par le nombre des maisons et leur éloignement de l'abbaye mère, traverser le jeu normal du système et donner lieu aux premiers écarts qui allaient ouvrir la voie au relâchement des siècles suivants.

Tout près de Vienne donc venait de s'établir une de ces colonies de moines cisterciens, comme on commençait à les appeler. Cette fondation avait été demandée par l'archevêque de Vienne lui-même, Guy fils de Guillaume comte de Bourgogne qui, dès 1117, s'adressa à Étienne de Cîteaux pour qu'il fondât au diocèse de Vienne un monastère où l'on prierait pour l'archevêque et les fidèles confiés à ses soins; *ubi monachi pro se et populo sibi commisso misericordiam Dei devote exorarent* (1), prenant d'ailleurs la fondation à sa charge. C'est alors, avant même d'avoir vu les moines entrer à Bonnevaux, que Guy, à la mort de Gélase II, devint pape, élu à Cluny le 2 février 1119. Les frères ne devaient commencer la vie régulière à Bonnevaux que le 11 juillet suivant.

Le nouveau pape n'oublia pas son abbaye : avant de faire son entrée dans Rome conquise sur l'antipape Bourdin, Calixte II, c'est le nom qu'il avait pris, alla faire lui-même, le 12 février 1120, la dédicace de l'église fondée par lui. Le fait est consigné dans le *Métrologe Cistercien* qui n'indique pas l'année ; mais on sait par des actes au-

(1) *De exordio Bone Vallis*, dans ULYSSE CHEVALIER, *Cartulaire de Bonnevaux*, p. 14.

thentiques que le pape se trouvait à Vienne le 2 février 1120 et qu'il y resta jusqu'au 10 ; on le retrouve ensuite à Romans, le 13 février (1), se dirigeant sur l'Italie d'où il ne revint jamais en France. Bonnevaux se trouve à mi-chemin entre ces deux villes.

Entre temps à Saulieu en Bourgogne, le 23 décembre 1119 il avait approuvé la charte de charité qui constituait l'ordre cistercien.

Des événements tels que l'élection au pontificat suprême de l'archevêque de Vienne, et surtout la venue du nouveau pape à Bonnevaux pour la consécration de l'église ne furent pas, on le pense bien, sans frapper la jeune imagination de Pierre, qui touchait à ses dix-huit ans.

L'abbé de Bonnevaux, Jean de Valence, avait été formé à Cîteaux par saint Étienne lui-même ; et c'est l'esprit bénédictin le plus pur qu'il va communiquer à ses moines, qu'on regardait déjà comme une équipe de saints : *Bonavallis sedes sanctorum*. On y comptait Amédée de Clermont, Seigneur d'Hauterive, proche parent de l'empereur Conrad, entré au monastère avec seize compagnons, parmi lesquels son fils, nommé Amédée comme lui. Tous deux sont inscrits au catalogue des saints, ce qui fait qu'on les a souvent confondus. Le père, surnommé l'ancien, mourut moine de Bonnevaux ; le fils, plus tard abbé d'Hautecombe, mourut évêque de Lausanne. On le connaît sous le nom d'Amédée de Lausanne.

A la vie des Cisterciens, Pierre avait trouvé une préparation dans la maison paternelle, où il avait été formé

(1) Voir ULYSSE ROBERT, *Hist. du Pape Calixte II*, p. 100, note 6 ; 101, note 1.

aux disciplines chrétiennes, comme aussi aux travaux de la terre. Dans la force de l'âge, animé de l'esprit qu'on sait, cette vie austère n'avait rien qui fût capable de le faire regarder en arrière.

Fondée depuis cinq ans seulement, l'abbaye de Bonnevaux n'avait pas encore terminé son installation et le défichement des terres. On lit dans la vie de saint Amédée, écrite par un contemporain, une description des travaux auxquels s'adonnaient alors les moines. C'est un lémoin oculaire qui nous en trace le tableau pris sur le vif (1) :

« La nouvelle fondation, pauvre en sujets aussi bien qu'en ressources, n'en brillait pas moins par la piété et par la renommée au-dessus des autres monastères du diocèse. Les moines eux-mêmes s'y adonnaient au défichement des terres, coupaient les arbres, arrachaient les broussailles, pour y mettre le feu qu'ils attisaient au moyen de grandes perches qu'on appelle vulgairement des fourgons, lisonnant le brasier à la manière des défichers. Après s'être livrés tout le jour à ce genre de travail, harassés de fatigue, aussi bien par l'ardeur du feu que par la chaleur du soleil, noirs comme de vrais forgerons, ils rentraient à la maison vers l'heure de None pour y prendre leur repas. » L'heure de None ou neuvième heure du jour, selon la manière de compter des anciens, correspond à peu près à deux heures après midi de notre heure. C'était l'heure de l'unique repas des moines à l'époque des jeûnes d'ordre, depuis le 14 septembre jusqu'au carême, où alors le repas se prenait vers 4 heures.

(1) *Vita Sancti Amadei, ab autore synchrono et oculato*, cap. III, dans *MARTIGNON, Ann. Cist.*, ann. 1118, I, 9; t. I, p. 96. — Voir également *MARTIGNON, Ann. ord. S. Bened.*, t. VI, p. 87.

« Là, aussitôt que retentissait le signal, le corps encore tout en sueur, ils entraient au réfectoire, où la faim transformat en mets délicieux tout ce qu'on leur servait. » La table des Cisterciens était, en effet, des plus simples. Les assaisonnements compliqués et les épices étaient interdits. On trouve la même idée dans saint Bernard. Il dit dans une de ses lettres que la faim est le meilleur des assaisonnements et qu'elle donne un goût délicieux aux légumes, aux fèves, à la bouillie, au pain sec même, avec de l'eau claire.

« Leur ration de pain noir mêlé d'ivraie et de vesce était d'une livre, et leur boisson comportait plus d'eau que de vin. Les herbes et les raves qui remplissaient leurs écuelles leur tenaient lieu de poisson. Après ce festin, ils rendaient grâce au dispensateur de toutes choses. » On faisait dans les monastères deux sortes de pain. Le blanc était réservé aux hôtes, aux malades, et aux religieux après la saignée. Au réfectoire, on servait un pain plus grossier où restait le petit son. Dans les premiers temps d'une fondation nouvelle, on était parfois obligé de faire du pain plus grossier encore. Quant au poisson il n'était pas interdit dans l'ordre, mais c'était un plat qui sortait de l'ordinaire.

« Pendant le reste du jour, ils s'adonnaient à la lecture et à l'oraison jusqu'à Vêpres. Après cet office et celui de Complies, ils montaient au dortoir en grand silence et chacun se couchait sur son lit. En fait de peaux de renard ils n'avaient que des couvertures grossières, et leur oreiller n'était qu'un sac rempli de balle d'avoine. » Les Cisterciens avaient, en effet, réagi dans leurs premiers règlements contre les garnitures de lit compliquées alors en usage dans les monastères.

« De ces lits somptueux ils sautaient en bas vers le milieu de la nuit pour les Vigiles, la digestion finie, tout juste refaits et bien loin d'être alourdis par leur maigre nourriture. » Saint Bernard reprochait aux moines de Cluny leurs copieux repas qui étaient cause qu'ils se levaient peu dispos pour les Vigiles.

« Ce genre de vie forçait l'admiration des voisins, mais « en même temps les terrifiait, de sorte que c'est à peine « si parmi les gens aisés on pouvait en trouver un seul qui « eût le courage de s'imposer pareil fardeau. »

On comprend l'ébahissement que fit naitre pareil genre de vie. La règle mitigée que l'on suivait dans les monastères bénédictins n'avait rien de comparable. C'est précisément contre cette mitigation que prétendait réagir la réforme de Clieux.

La description qu'on vient de lire de la vie à Bonnevaux peut sembler un peu forcée ; elle n'en représente pas moins la vie particulièrement pénible aux premières années d'une fondation nouvelle.

Le monastère n'était pas riche ; on sait même qu'un jour, l'abbé Jean, pour subvenir aux besoins de ses moines, *paupertate fratrum cogente*, s'adressa aux seigneurs de Moras, château des environs (1), pour leur représenter la détresse des frères : *ad insinuandas angustias quas fratres sui habebant*. Il obtint aussitôt quelques parcelles de terre et une vigne ; on lui conseilla, pour compléter le petit domaine, de demander la cession d'une terre attenante aux Bénédictins de l'Isle-Barbe, à qui elle appartenait.

(1) Moras, près du Grand-Serre, dans la Drôme ; d'après CHUZEL, *Hist. de Bonnevaux*, p. 39.

L'abbé l'obtint aussi. Ces détails nous sont connus par une charte, sans date il est vrai, mais que certaines indications chronologiques obligent à placer dans les premières années de Bonnevaux (1). Elle dénote des besoins pressants ; la nécessité obligeait à mettre au plus tôt ces terrains en valeur, et les moines eux-mêmes se livraient sans relâche à ces travaux.

Ils y perdirent une revue de marque : Amédée de Clermont, qui était entré à Bonnevaux avec son jeune fils âgé d'une dizaine d'années, pensant qu'on pourrait pourvoir à son éducation ; mais bientôt, devant les travaux énormes qui restaient à accomplir, désespérant de connaître jamais une vie plus calme qui permettrait de donner un maître à son fils, il préféra quitter le monastère pour aller à Cluny, où il prit l'habit. Là il trouva ce qu'il cherchait en fait d'éducation pour le jeune Amédée. Ce n'est que plus tard, une fois que celui-ci, après quelque temps passé à la cour de l'empereur Henri V, se fut fait moine à Clairvaux, qu'Amédée l'ancien demanda à changer son habit noir contre le froc des Cisterciens que venait d'endosser son fils.

Les moines de Clieux n'avaient pas pour autant banni les saintes lectures, puisqu'elles ont leur place marquée dans la règle ; ils s'appliquaient seulement à réaliser ce point en point, en observant la règle à la lettre, le programme de vie fixé par saint Benoît jusque dans le détail. On les taxa d'exagération, on leur reprocha de manquer à la vertu tant recommandée par le patriarche lui-même, et dont toute sa règle est imprégnée : la discrétion.

(1) CHEVALIER, *Cartul. de Bonnevaux*, ch. 191, p. 83-84.

On tenta même de tourner en ridicule ce nouveau genre de vie. On peut, à lire la lettre de Saint-Bernard à son jeune cousin Robert, se faire une idée des sarcasmes dont on accablait les moines gris, comme on les appelait, ou encore les moines de son, *furfurei monachi* (1), à cause de la couleur de leur vêtement qu'ils portaient de laine brute par simplicité. Robert était entré à Clairvaux ; puis, fuyant l'austérité de la vie qu'on y menait, il s'était réfugié à Cluny. Saint-Bernard lui écrivit aussitôt. Après avoir essayé de toucher le cœur du fugitif par le tableau de la tristesse où l'avait laissé son départ, il se fait comme son avocat : Ne peut-on pas, après tout, mener une vie sainte à Cluny ? qu'est-il besoin de l'austérité des Cisterciens ? Dieu l'a-t-il pour agréable ? « Dieu prend-il plaisir à nos « tortures », s'écrie l'abbé de Clairvaux ; et il poursuit : « Ou « l'Écriture nous dit-elle de nous faire mourir ? Et puis « qu'est-ce que cette religion qui consiste à bêcher la terre, « à abattre les arbres, à charrier du fumier ? — *Qualis vero « religio est fodere terram, silvam excidere, stercorea comportare.* » C'est cette vie humble, austère, si contraire à l'esprit du monde qu'allait mener notre saint Pierre à Bonnevaux pendant dix ans ; bêchant la terre, abattant les arbres, charriant le fumier s'il était besoin. Cette vie du moine dans son monastère n'a pas d'histoire ; ou si l'on veut, cette histoire, c'est la règle. Le moine la vit du matin au soir et du soir au matin. En lisant cette règle, nous pouvons

(1) Le mot est de PHILIPPE DE HARVENG, de *Continentia clericorum*, cap. CXXXV, dans *Patr. Lat.*, t. CCIII, col. 836.

(2) *Santi Bernardi epist.* I, n° 4, dans *Patr. Lat.*, t. CLXXXII, col. 73.

connaître dans le détail la vie de ces milliers de moines qui ont vécu cachés dans le cloître, loin des regards des hommes et connus de Dieu seul.

Telle fut la vie de Pierre jusqu'au jour où, choisi par son abbé, il allait être jugé digne de prendre la tête d'une fondation nouvelle.

Le monastère de Bonnevaux, témoin de ses premières années de vie monastique, a entièrement disparu : il ne reste plus pierre sur pierre. Les moines chassés à la Révolution n'y revinrent jamais. Dans un pays où la pierre manque, les bâtiments tombant en ruine servaient bientôt de carrière aux gens des environs. Le laboureur accroche du soc de la charrue les fondations de cette illustre maison dont l'histoire se confond avec celle du Dauphiné (1).

Cependant l'exemple de la retraite de Pierre au monastère, suivie bientôt par celle de son frère aîné Lambert, devait y entraîner toute la famille. Son père et son jeune frère André entrèrent à Bonnevaux, tandis que sa mère et sa sœur allaient prendre le voile au monastère de Saint-Paul, non loin de là, qui suivait la règle de Cîteaux. On l'appelait aussi Notre-Dame de Bonnecombe à cause de la petite vallée verdoyante, étroite et sans issue, dans laquelle il est situé. Le nom de Saint-Paul lui venait du pays tout proche de Saint-Paul-d'Izeaux. On peut voir encore quelques bâtiments des dépendances du monastère où subsiste une porte du XIV^e siècle.

(1) Pour faire revivre le souvenir de ce passé glorieux, une croix fut érigée le 5 juin 1933, par les soins de l'abbé de Tamié, sur l'emplacement même du cimetière des moines.

Ainsi toute la famille se trouva bientôt dans le cloître, sous la même règle, en deux maisons peu éloignées l'une de l'autre. On peut même croire que les moines de Bonnevaux avaient la charge des filles de Bonnecombe, car notre auteur nous dit que dans la suite, Pierre le père fut envoyé par son abbé dans ce monastère, à la demande du fondateur lui-même, pour prendre en mains l'administration de la maison.